



PROTOCOLE DE NAVIGATION Ile de loisirs – Bois le Roi

Chaque modéliste devra respecter et accepter les consignes de distanciations sociales gouvernementales et d'accepter les spécifications particulières suivantes :

Conformément au règlement intérieur de l'île de loisir de bois le Roi, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site (zone réservée pour la manifestation comprise)

Tout participant ne peut pas accéder à l'activité sans son masque, sans son gel hydro alcoolique ou/et moyen pour se laver les mains avec du savon

Désinfection des matériels à la charge de chaque modéliste

Un registre des présents sera tenu (coureurs et accompagnants)

Les participants utilisent exclusivement leur propre matériel La zone de pilotage est définie pour respecter la distanciation sociale entre chaque participant à une rencontre ou une compétition

Tout matériel touché est, après utilisation, désinfecté

Tout participant à une activité apportant sa table et sa chaise ne doit pas les mettre à la disposition d'un autre participant et doit les désinfecter au préalable

Les tables communes en fin d'activité sont désinfectées par les membres du club

Tout moment de convivialité organisé est géré et servi par une seule personne disposant de masque et/ou visière de protection, de gants ou/et de gel hydro-alcoolique ou/et d'un autre moyen pour se laver les mains au savon

Le club ne fournit aucun matériel de restauration (verre, assiette, serviette, fourchette, couteau, etc.)

Une poubelle spécifique aux moyens de protection jetables est mise à disposition

Aucun moyen de protection à usage unique (masque, gants, serviette nettoyante, etc.) n'est jeté sur la voie publique

Respecter la zone réservée au modélisme naval (Sauf cas de panne)

Modéliste : Nom : _____ Prénom ; _____

N° de téléphone : _____

Date d'accord : ____/____/2020

lu et approuvé, visa ; _____